



Monsieur le conseiller départemental ,
Monsieur le Maire de Barbâtre,
Mesdames et Messieurs les élus,
Mesdames et Messieurs les Responsables Associatifs,
Mesdames et Messieurs,

Permettez, tout d'abord, que j'exprime ma satisfaction d'être aujourd'hui présent à Barbâtre; nous le savons tous, l'Île de Noirmoutier est particulièrement appréciée des Ardennais.

Merci à vous toutes et tous de bien vouloir accorder quelques instants à la visite de cette exposition. Un merci tout particulier à monsieur le Maire de Barbâtre qui a désiré et permis cette exposition.

Qu'il me soit permis de remercier monsieur FAUCHER qui, sitôt notre rencontre en 2015, a émis le vœu de voir notre exposition « des Ardennes à la Vendée » s'arrêter quelques temps sur son canton. Quelques maires lui ont immédiatement emboîté le pas et c'est ainsi que nos tableaux ont été installés à la Guérinière puis à Bouin et enfin Barbâtre.

Cette exposition à Barbâtre aurait dû se dérouler l'an dernier mais des travaux entrepris dans cette salle ont retardé le projet. Vous avez bien fait, monsieur le maire, car je dois avouer que votre salle est aujourd'hui superbe.

A titre personnel, je suis très attaché à ce que l'exposition se concrétise ici. En effet, ma maman aujourd'hui décédée, a été accueillie ici avec ma grand'mère et mes arrières grands parents alors qu'elle avait 5 ans. Elle n'a jamais pu retrouver l'adresse mais se souvenait d'un petit magasin à proximité; elle y jouait avec les cageots entreposés.

Vous allez découvrir cette exposition. Les tableaux retracent avec la réalité la plus poignante ce qu'ont vécu nos parents et grands-parents à cette période. Il m'apparaît indispensable de retracer ce que fût l'exode de la population ardennaise en mai 1940.

Il y a quelques années, sous l'impulsion de mon prédécesseur, un travail de fourmi est entrepris ; consultation des 282 maires de Vendée, des 463 maires des Ardennes, réception, tri et installation des témoignages, photos et documents sur des tableaux. Il faut faire vite avant que ne disparaissent les derniers témoins de cette tragique période. En voici le résultat !

Ces témoignages permettent de transmettre la mémoire, raviver les liens d'amitié, déjà très forts, entre les habitants des deux départements, sensibiliser les enfants des écoles sur le sens civique de leurs Aînés. Tels sont les objectifs de l'amicale à travers cette exposition itinérante.

10 mai 1940, les habitants des Ardennes sont brutalement jetés sur les routes de l'exode. La Vendée accueille en théorie 81.985 Ardennais et les Deux-Sèvres 70.582. Rappelons que chaque commune ardennaise avait sa commune de correspondance en Vendée et que Sainte-Hermine était alors la Préfecture des Ardennes...

Les plus « chanceux », si je puis dire, voyagent par voies ferrées ; les autres, enfants, femmes, personnes âgées, par la route et les chemins en véhicules, charrettes, vélos et à pieds. Pas moins de 700 à 800 kms parcourus sur des axes, déjà encombrés par la population belge et les convois militaires ; routes et chemins qui ne sont pas les itinéraires goudronnés d'aujourd'hui. Tout ceci, sous la mitraille des avions ennemis...

Si la population ardennaise a subi cette tragédie , elle n'oublie pas l'accueil généreux, souvent chaleureux , réservé par ses amis Vendéens ; véritable élan de solidarité très riche et très émouvant sur les plans relationnel, historique et culturel.

C'est la raison pour laquelle l'Amicale des Ardennais de Vendée s'emploie à transmettre aux générations plus jeunes cette page d'histoire qui nous est commune.

Pas moins de 9000 personnes ont déjà visité cette exposition dans les divers cantons des Ardennes et de Vendée,. En mai dernier, 650 personnes l'ont vue à St-Michel-Le-Cloucq. Elle sera en mars prochain dans les Ardennes, à Vireux-Molhain.

Avant de clore ce propos, j'adresse mes vifs remerciements à celles et ceux de nos adhérents de l'Amicale des Ardennais de Vendée qui s'investissent depuis des mois pour assurer la pleine réussite de cette manifestation.

Vive nos départements de Vendée et des Ardennes.

Je vous remercie de votre attention.